

Conseil municipal de Toulouse du 20 septembre 2024

Intervention d'Odile Maurin

Compte-rendu des décisions du maire

Madame la première Adjointe, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Plusieurs questions :

- Vous évoquez à un moment la question de la mise à disposition d'un espace à vocation commerciale sur le domaine public avec lancement de consultations, pour kiosques et édicules. S'agit-il des kiosques Roosevelt ?

- Deuxième question, concernant l'autorisation à défendre devant le tribunal administratif la collectivité face au syndicat Force ouvrière : une nouvelle fois, vous ne décrivez pas correctement les décisions du Maire. Vous ne nous donnez pas suffisamment d'éléments pour être éclairés. Donc, nous aimerions savoir exactement ce qui se passe et quel est le conflit exact avec Force ouvrière.

- Et je ne peux qu'abonder dans le sens de mes collègues quant à la nécessité de nous communiquer tous les éléments, notamment la question des tarifs. Vous renvoyez vers le site internet de la collectivité. Je me permets de rappeler qu'il n'est pas conforme en matière d'accessibilité, qu'il est difficile d'y trouver les informations essentielles et que la nécessaire transparence commande qu'il y ait de réels débats autour de cette tarification et qu'elle ne soit pas faite en catimini.

- Il y a aussi la question de l'occupation du domaine public, et du marché couvert Victor Hugo pour lequel on retrouve un certain nombre de décisions attribuant donc des lots au sein du marché à différentes personnes. On ne sait absolument pas sur quels critères ces lots sont accordés. Quelles sont les conditions ? Pourquoi telle personne et pourquoi pas telle autre ? Encore une fois, je vous invite à la transparence parce que sinon on peut s'inquiéter d'avoir des décisions qui relèvent plus du copinage que de l'intérêt général.

Les derniers points ont été abordés par mes camarades et je ne le répéterai pas. Merci.